

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 25 septembre 2020</b>	<b>N° 2020-223</b>

Convocation du 18 septembre 2020

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCIANA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER  
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL  
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO  
Mme Fabienne DUMAS à M. Gwénaél LAMARQUE  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG  
M. Guillaume MARI à Mme Delphine JAMET  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 12h20  
Mme Céline PAPIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h25  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h30  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 10h30  
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Cyrille JABER à partir de 12h20

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 25 septembre 2020</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire <b>Direction du développement économique</b>	<b>N° 2020-223</b>

---

**Talence Pépinière - Extension de l'espace d'accueil pour les entrepreneurs - Subvention d'investissement de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La commune de Talence s'est dotée en 2013 d'un outil de développement économique sur le site du château de Thouars : Talence pépinière, gérée par l'association Talence Innovation Sud Développement.

La structure intervient sur le territoire des communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon. Son domaine d'intervention concerne l'accompagnement de projets économiques, l'accueil en pépinière d'entreprises et la mise en relation de demandeurs d'emploi avec les entreprises accueillies.

Son programme d'actions met en œuvre notamment une mission d'interface entre les entreprises, les universités et les grandes écoles, une sensibilisation et un accompagnement des créateurs d'entreprises, le soutien, l'accompagnement et le développement du tissu des Très petites entreprises (TPE) et des Petites et moyennes entreprises (PME) sur le territoire sud de la Métropole, ainsi que l'organisation d'évènements de type concours jeunes entrepreneurs créateurs, journée de l'entrepreneuriat, petits déjeuners de l'entrepreneuriat avec les réseaux économiques talençais.

La demande du territoire sud de la Métropole auprès de cet outil d'entrepreneuriat ayant fortement augmenté, la ville de Talence a souhaité augmenter la capacité d'accueil sur le site du château de Thouars de 110%, avec l'aménagement de 5 bureaux supplémentaires et le développement d'un espace de travail partagé dans une des ailes du Château de Thouars.

Ces modifications apportées à la pépinière de Talence lui permettent de passer d'une capacité d'accueil de 9 à 20 entreprises.

Cette opération d'extension de la pépinière de Talence nécessite des interventions :

- d'installation électrique,

- de peinture en bâtiment,
- de plâtrerie,
- de réfection de sols,
- de contrôle par bureau agréé,
- de raccordement télécoms et Internet,
- de mise aux normes sécurité incendie.

Dans le cadre du montage de cette opération immobilière par la ville de Talence, le projet d'extension a été calibré sur la demande d'une participation métropolitaine de 25% du budget total de l'opération d'investissement, soit un montant de 16 500 € d'aide à l'investissement immobilier.

<b>EMPLOIS</b>	<b>En € HT</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>En € HT</b>	<b>%</b>
<b>Investissements</b>		<b>Subventions publiques</b>		
Installations, aménagements	66 000	Région	33 000	50%
		Bordeaux Métropole	16 500	25%
		Ville de Talence	16 500	25%
<b>Total (en €)</b>	<b>66 000</b>	<b>Total (en €)</b>	<b>66 000</b>	

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

#### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article L. 5215-26,

**VU** le décret n° 2014-1599 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée « Bordeaux Métropole »,

**VU** la délibération n° 19 du Conseil municipal du 26 novembre 2018 relative à la convention de partenariat et le versement d'une subvention à la Pépinière de Talence,

**VU** la demande de la ville de Talence en date du 29 décembre 2019,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le projet proposé par la commune de Talence présente un réel intérêt pour Bordeaux Métropole et répond notamment aux enjeux de développement économique et du développement de l'entrepreneuriat sur le territoire,

## **DECIDE**

**Article 1** : le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 16 500 € à la commune de Talence au titre du projet d'extension de Talence pépinière.

**Article 2** : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention financière ci-annexée destinée à fixer les modalités de règlement de la subvention.

**Article 3** : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 4** : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'exercice 2020, chapitre 204, article 2041412, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2020

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>30 SEPTEMBRE 2020</b>	Pour expédition conforme,  le Vice-président,  Monsieur Stéphane DELPEYRAT
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>30 SEPTEMBRE 2020</b>	